

The logo for 'modec' is written in a white, lowercase, sans-serif font on a red rectangular background.

**Mouvement des Entreprises Comoriennes**  
Patronat Ouvert-Solidaire-Responsable

# Rapport du présidium

Sur le Financement des Entreprises aux  
Comores

Juin 2015

# INTRODUCTION

---

Le président de l'Union des Comores, son Excellence Dr. Ikililou Dhoinine, a organisé le 24 avril 2015 à Beit Salam, la première rencontre de la plateforme sur Dialogue Public Privé sur le Financement des Entreprises aux Comores.

La réunion faisait suite à la demande du secteur privé sur le dialogue public privé que Son Excellence a institutionnalisé en novembre 2014 à travers le décret présidentiel portant création de la plateforme pour le dialogue public-privé.

L'objectif du présidium était d'examiner avec les acteurs concernés la situation des financements des entreprises aux Comores, y compris les défis rencontrés et les propositions à formuler sur les plans politiques, économiques et financiers en vue d'aider à améliorer urgemment la situation.

Ont participé au présidium :

## Coté public

- Le Président de l'Union des Comores, Président de la rencontre,
- Le Vice-président chargé des Finances et de l'Economie,
- Le Ministre des transports,
- Le Gouverneur de la Banque Centrale des Comores,
- Le Commissaire Général au Plan,
- Le Directeur de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI),

## Coté privé

- La Présidente du Mouvement des Entreprises Comoriennes (Modec),
- Le Président de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et de l'Agriculture (UCCIA),
- La Présidente de l'Entreprendre au Féminin Océan Indien – Comores (EFOTCOM),
- Le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF).

## Coté observateurs et partenaires

- Le PNUD,
- L'AFD,
- Le SGG
- Le Ministre des transport,
- Le Ministre de l'emploi
- L'AGID'
- Le PRCI,
- L'AMIE,

# DEBATS ET DISCUSSIONS

---

Le président de l'Union des Comores a remercié les participants pour avoir bien voulu répondre à son invitation à Beit Salam pour discuter de la situation, contrainte et difficulté de financement des entreprises dans le cadre de la première réunion de la plateforme sur le Dialogue Public Privé.

Il a rappelé dans son discours les enjeux du financement de la croissance et expansion des entreprises comoriennes pour la redynamisation de l'économie du pays, la création d'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Il a exhorté le secteur privé à étaler et documenter aussi franchement que cela l'exige les contraintes et difficultés auxquelles les opérateurs font quotidiennement face pour financer leurs activités à court, moyen et long terme.

Il a enfin interpellé le secteur privé à centrer ses interventions et réflexions sur les questions de base suivantes, à savoir :

- Où en est réellement à ce jour le financement des entreprises aux Comores et où se situent les contraintes ?
- Que nous faut-il faire pour contourner et réduire ces contraintes ?
- Que devra faire le Gouvernement pour aider à lever ces contraintes et s'assurer que les entreprises comoriennes sont adéquatement financées dans un horizon raisonnable?
- Où nous faut-mettre en priorité les efforts ?
- Quels objectifs et quel calendriers pouvons-nous nous fixer pour améliorer significativement le crédit à l'économie cette année et dans les trois années à venir ?

Le secteur privé a intervenu à son tour pour Son Excellence pour son appui et soutien renouvelé en faveur du secteur privé aux Comores. La présidente du MODEC est intervenue pour pointer du doigt les conditions d'accès et d'octroi du crédit aux entreprises qui plombent le développement et expansion du secteur privé en raison de leur rigidité, limitations et inadéquations avec les besoins et capacités des opérateurs comoriens.

Elle a rappelé que le pays avait besoin de dépasser la barre des 9% de croissance pour espérer effectivement et durablement inverser la situation de paupérisation rampante qui touche la grande majorité de la population à ce jour.

Elle a indiqué que le financement des entreprises reste très limité à 18% du PIB national, contre 80 à 120% dans les pays dits émergents. La situation est expliquée par la réticence des banques à prêter au secteur privé productif et le niveau élevé des taux d'intérêt qui se situe à 11 – 14% en valeur nominale et 20 – 30 % en valeur effective.

Les autres intervenants se sont montrés tout aussi préoccupés par le faible niveau de financement de l'économie et les conditions des prêts octroyés aux entreprises. Le Gouverneur de la Banque Centrale a toutefois rappelé que les banques ne pouvaient pas à elles seules répondre à l'ensemble des besoins financiers des entreprises. Le président de l'APEBEF a souligné que les taux élevés d'impayés auprès des banques n'encourageaient pas ces dernières à injecter plus de financement dans l'économie comme elles ont pu le faire dans le passé.

Les représentants du secteur privé ont sollicité la mise en place de ligne de crédits bonifiés ainsi qu'un fonds de garantie interbancaire pour faciliter l'accès au crédit dans les meilleures conditions possibles de la part des entreprises. Une proposition de fonds d'investissement souverain ainsi que d'un fonds à capital risque a également été faite.

Les représentants du secteur public ont montré qu'un fonds souverain n'était pas possible à mettre en place car, comme l'a indiqué l'économiste principal du PNUD, si le pays avait de l'argent il paierait en priorité les salaires dus.

La formule a été discutée de long en large et les membres ont estimé que la proposition n'était pas indiquée au contexte du pays et que seuls les pays pétrolier ont la capacité de mettre en place de tels fonds même si les cas du Sénégal et du Rwanda ont été évoqués parmi les cas des pays non pétroliers.

L'économiste du PNUD s'est pour sa part interrogé sur la politique d'investissement du pays qui selon lui n'existe pas encore. Il a rappelé que les guides et codes d'investissements ne constituaient pas de son point de vue une politique d'investissement mais bien des outils en faveur de l'investissement.

Il a exhorté les membres à réfléchir sur la question et à y apporter les réponses nécessaires. Les participants ont réagi à la réaction en montrant que le pays a une politique d'investissement dont le guide et le code sont partie intégrante.

La question de la concurrence illégale a également été abordée. Les représentants du secteur privé ont montré que le surendettement de nombreuses entreprises est du en grande partie aux financements concurrentiels des banques au secteur informel.

Des exemples ont été apportés pour montrer que les banques financent par ailleurs des privés non agréés et enregistrés à faire du commerce en toute illégalité et concurrencer les commerçants déclarés qui ne peuvent plus vendre leurs produits devant la concurrence illégale qui leur est imposée.

D'autres exemples de concurrence illégale concernant la mise à disposition gratuite de locaux gouvernementaux à des étrangers ont été reportés. Le président de l'Union a regretté la situation et demandé à ce que des mesures urgentes soient administrativement et juridiquement prises dans le sens de casser ces concurrences illégales.

Le président de l'union s'est montré très acquis en faveur des causes discutées et rapportées par le secteur privé et a demandé à son gouvernement d'apporter toute son assistance aux représentants du secteur privé.

Le gouverneur de la Banque Centrale des Comores a néanmoins fait remarquer que les propositions d'actions faites par le secteur privé ne concernaient que des actions à prendre de la part du secteur public. Il a indiqué que le secteur privé devait lui aussi faire des propositions sur ce qu'il entend ou compte faire pour améliorer le climat des affaires et le financement des entreprises.

Les remarques évoquées par le Gouverneur ont été aussitôt reprises par les autres membres du secteur public qui ont appuyé les propos du Gouverneur et ont montré la nécessité du secteur privé à réduire les couts de vente sur les produits de première nécessité.

Le président de l'union a rappelé à ce titre qu'il ne pouvait faire interdire aux particuliers d'aller à Dubaï pour acheter leurs voitures ou les matériaux et produits de préparation et organisation de leurs grands mariages au regard des prix que les citoyens doivent s'acquitter pour payer auprès des marchands de la place.

Les participants ont également évoqué la lenteur et inefficacité de la justice notamment ce qui concerne le respect des contrats. Ils ont montré que les affaires sont minées par le manque de considération de la part de certains magistrats qui, volontairement ou involontairement, asphyxient le secteur privé.

## CONCLUSIONS ET RESULTATS DES DEBATS

---

Les débats ont été très vifs et très enrichissants dans leur ensemble. Les représentants du secteur privé ont posé sur table les vrais problèmes rencontrés dans le cadre du financement des entreprises, notamment les problèmes liés à l'environnement des affaires.

Les propositions avancées par le secteur privé ont été examinées individuellement par le président de l'union et reçu son aval en dehors du fonds d'investissement souverain.

Le président de l'union s'est montré très disposé à continuer à appuyer le secteur privé dans la réalisation de ses doléances et revendications.

Il s'est montré disponible à signer ou à suivre dans les meilleurs délais tous les décrets en son pouvoir, en particulier les décrets concernant :

- Le respect des exonérations préalablement accordées aux investisseurs ;
- La mise en place de la commission nationale sur la concurrence ;

Il a invité tous les autres membres présents et non présents du secteur public à faire pareillement selon les conclusions suivantes.

### **Présidence de l'union**

- Signer le décret sur la mise en place la commission nationale sur la concurrence ;
- Veiller au respect du code de passation des marchés par les entreprises, institutions et administrations publiques, et insister sur la préférence nationale (rapport d'inspection et de vérification) ;

### **ANPI**

- fournir un rapport de suivi des exonérations aux membres privés de la plateforme ;

### **Vice présidence en charge des finances**

- Appuyer la mise en place des CGA ;
- Redonner à la chambre de commerce le contrôle et gestion du portail du port ;
- Contrôler l'application de la loi sur le change et la sortie des devises ;
- Faciliter la création d'une société à capital risque ;
- Mobiliser la ligne de crédit BID, ZEP, Fonds saoudien et programme saoudien des exportations ;
- Mettre en place une ligne de garantie interbancaire ;
- Professionnaliser le personnel de l'AGID ;
- Encourager fiscalement la création de sociétés nationales d'audit ;

### **Ministère de la justice**

- Mettre en place le statut d'entrepreneur pour les commerçants de l'informel ;
- Renforcer les CFAE ;
- Renforcer le respect de la justice et de l'application des lois concernant l'exécution des contrats bancaires (rapport d'inspection et de vérification)
- Fixer un délai maximum de trois (3) mois pour le traitement des litiges commerciaux ;
- Rendre effectif le Tribunal de Commerce et établir la liste des assesseurs ;
- Assurer la formation des magistrats et assesseurs concernés sur les dispositifs de droit des affaires de l'OHADA ;

### **Banque Centrale des Comores**

- Communiquer régulièrement au secteur privé sur les progrès liés à la mise en place de la centrale des risques ;
- Mettre en place un fonds de refinancement bancaire à moyen et long terme ;
- Publier régulièrement dans journaux les TEG comparés des banques et établissements de crédit ;

### **Secteur privé**

- Mettre en place un mécanisme d'observatoire du financement des entreprises aux Comores ;

## APBEF

- Mettre en place une charte de conduite et d'éthique des banques et établissements financiers ;
- Améliorer la promotion et conditions d'accès au crédit à la consommation ;

Le président de l'union a four finir invité le MODEC et le SGG à œuvrer rapidement à la mise en place d'un comité de suivi des conclusion et résultats du présidium, et de lui faire un rapport sur l'état d'avancement et application des décisions prises avant le prochain présidium.

## EVALUATION DU PRESIDUM

---

Les participants ont bien apprécié dans l'ensemble le choix d'échanges et de discussions sur la problématique du financement des entreprises aux Comores. Ils ont attribué une note globale moyenne de 4/5 au choix du thème.

Ils ont trouvé le présidium très utile (4/5 de moyenne) et apprécié la qualité et pertinence des propositions avancée (4/5 de moyenne).

Ils ont cependant exprimé des réserves sur la qualité des interventions des experts (3/5 de moyenne) et le temps alloué (3/5 de moyenne), qui a été jugé trop court et les interventions des experts trop confuses et peu documentées.

Ils ont proposé à ce que les sujets suivants soient également abordés lors des prochains présidiums :

- Contribution du secteur privé dans la diplomatie économique,
- La mise en place des zones franches ;
- Pérennisation et mise en place effective du groupe de travail de Finance Inclusive (GTFI) introduit dans le schéma directeur des finances inclusives aux Comores (SD-FIC),
- Définition et élaboration de la politique d'investissement et donc par conséquence le cadre juridique et constitutionnel des affaires ;

# ANNEXE 1 : PROGRAMME DU PRESIDUM

---

8h00 - 8h30

Installation des participants

---

8h30 - 8h50

## **Ouverture de la réunion (20 min)**

- Présentation de l'historique, genèse, objectifs, composition, activités et importance de la plateforme pour le dialogue public privé par la Présidente du MODEC (10 min)
  - Bienvenue officielle et ouverture du présidium sur le financement des entreprises aux Comores par Son Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores, Dr. Ikililou Dhoinie (10 min)
- 

## **Discussion et échanges sur la problématique du financement des entreprises aux Comores (1h40 min)**

Président : SEM Ikililou Dhoinie

### Questions et réponses de la part du secteur privé (45 min):

1. Que pense le secteur privé de la problématique du financement des entreprises aux Comores ?
2. Quelles actions prioritaires faut-il immédiatement mettre en place pour améliorer efficacement et durablement la situation actuelle ?
3. Quels rôles et mesures l'état doit-il immédiatement prendre pour aider à lever les contraintes signalées et à réaliser les propositions formulées ?

Présentateur : Chargé du Dialogue Public-Privé au Modec

8h50 - 10h30

### Questions et réponses de la part du secteur public (35 min):

- Quelles analyses et propositions faites vous aux commentaires, suggestions et propositions du secteur privé ? et que pensez-vous que le Gouvernement devrait faire ou s'engager à faire pour immédiatement aider à améliorer le financement des entreprises aux Comores ?

Récapitulatif des débats, propositions et action retenues de la part du Président de l'Union et questions sur la mise en œuvre et suivi desdites actions (10 min)

### Questions aux secteurs publics et privés concernés :

- Quels délais d'exécution peut-on donner aux actions retenues ? et qui sera en charge de ces actions ? et quels mécanismes devons-nous mettre en place
-

---

pour en assurer le suivi régulier au niveau de la plateforme et de la présidence?

---

10h30 - 10h45

*Pause café*

---

**Conclusion et clôture du présidium (15 min)**

**10h45 - 11h00**

Récapitulatif des objectifs et résultats du présidium sur le financement des entreprises de la part su Secrétaire Général du Gouvernement (10 min)

**Clôture du présidium de la part de SEM Dr. Ikililou Dhoinine (5 min)**

---

**11.00 - 11h30**

**Conférence de presse (membres de la plateforme) - 30 min**

---

## ANNEXE 2 : DISCOURS DU PRESIDENT DE L'UNION

---

- **Monsieur le Vice-Président,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale des Comores,**
- **Monsieur le président de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture,**
- **Mesdames et Messieurs les dirigeants des institutions et des organisations du secteur privé et public comorien et de l'Océan Indien,**
- **Excellence messieurs les représentants du corps diplomatiques et des organismes internationaux,**
- **Honorable assistance,**
- **Mesdames et messieurs,**

C'est avec une joie sincère et plaisir réel, qu'au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, je vous reçois aujourd'hui au Palais de Beit-Salam pour procéder avec vous, au lancement officiel des premiers travaux de la plateforme pour le dialogue public-privé que nous avons convenu d'instituer en novembre.

Je suis ainsi très heureux, de voir enfin se mettre concrètement en place cette heureuse initiative, par les échanges et le dialogue que nous allons mener ce jour, sur le financement des entreprises.

Cette réunion qui nous offre l'opportunité de discuter de cette problématique, nous permettra en effet d'identifier les contraintes et inventorier les défis auxquels font face nos entreprises en matière de financement en faveur du développement du secteur privé, de la promotion de la croissance, de la réduction de la pauvreté et de la lutte contre le chômage, notamment celui des jeunes et des femmes.

Malgré une croissance économique soutenue de 3% en moyenne durant les trois dernières années et en dépit de notre engagement et de notre détermination politique, le contexte interne et externe met notre pays dans une situation économique et sociale préoccupante.

Le taux de chômage des jeunes dans notre pays est près de 40% et 45% de notre population vit en dessous du seuil de pauvreté.

C'est pourquoi depuis mon accession à la magistrature suprême de l'Union des Comores, mon Gouvernement a pris de nombreuses initiatives visant à remédier profondément et durablement à cette situation.

Nous avons ainsi fait adopter un certain nombre de lois sur l'amélioration des affaires, créé l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements., ouvert la Maison de l'Emploi et adopté le nouveau plan concerté de lutte contre la pauvreté et de promotion de la croissance.

Toutefois, force est de constater que malgré tous les efforts ainsi déployés, pour offrir un meilleur environnement aux affaires et créer les conditions de renforcement du secteur privé, nous devons encore discuter et échanger davantage avec le secteur privé pour accentuer ces efforts afin de lever ensemble les contraintes et les entraves qui freinent les opérateurs économiques de notre pays.

### **Honorables assistance,**

Permettez-moi de faire miens, ces propos de l'ancien Chancelier Helmut Schmidt lorsqu'il disait que « Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ».

Or, les entreprises ont besoin d'accéder aux financements, à moyen et long terme notamment, pour réaliser ces fameux profits et réaliser les investissements dont notre économie a besoin pour créer de la richesse et de l'emploi.

Nous attendons donc de nos assises d'aujourd'hui une réflexion approfondie, des décisions courageuses et des conclusions concrètes, pratiques et porteuses afin de relever les défis liés à la levée des barrières qui contrarient l'accès aux financements des entreprises aux Comores.

J'ai bon espoir et je fais confiance aux institutions concernées qui sont toutes présentes. Notre pays, notre économie, nos entreprises attendent leurs contributions franches et actives pour apporter des réponses pour savoir :

- Où en est réellement à ce jour le financement des entreprises aux Comores et où se situent les contraintes ?
- Que nous faut-il faire pour contourner et réduire ces contraintes ?
- Que devra faire le Gouvernement pour aider à lever ces contraintes et s'assurer que les entreprises comoriennes sont adéquatement financées dans un horizon raisonnable?
- Où nous faut-mettre en priorité les efforts ?
- Quels objectifs et quel calendriers pouvons-nous nous fixer pour améliorer significativement le crédit à l'économie cette année et dans les trois années à venir ?

Sur ces questionnements, je déclare ouvertes les premiers travaux de la plateforme pour le dialogue public-privé et je passe la parole à monsieur Abdoul Anziz Said Attoumane, Chargé du dialogue public-privé au Modec, pour nous présenter une brève synthèse et analyse de la situation et de la problématique concernant le financement des entreprises aux Comores.

## ANNEXE 2 : DISCOURS DE LA PRESIDENTE DU MODEC

---

Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores

Excellence Monsieur le Vice président en charge des finances,

Excellence Monsieur le Vice président en charge des infrastructures,

Excellence Monsieur le Vice président en charge de la santé,

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Excellences Messieurs les Gouverneurs des îles

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Chers partenaires sociaux,

Mesdames et Messieurs les opérateurs économiques,

Honorables participants et invités

Mesdames et Messieurs

C'est un grand honneur de me trouver aujourd'hui devant vous pour vous accueillir au premier présidium de la plateforme pour le dialogue public-privé dont le Mouvement des Entreprises Comoriennes, le MODEC, assure le secrétariat permanent avec le secrétariat général du gouvernement.

Le MODEC est une organisation patronale née en 2014 à la suite de la restructuration des mouvements de représentation patronale.

L'objectif de notre mouvement est de défendre les intérêts du secteur privé et ainsi participer pleinement à la croissance économique de notre pays.

Notre rôle est de contribuer à la création de richesses, lutter contre la pauvreté et créer de l'emploi décent.

Le MODEC compte à ce jour 180 membres répartis à la Grande-Comore, Anjouan et Mohéli. Nos membres évoluent dans tous les domaines d'activités commerciales, industrielles et bancaires. Nous sommes à ce jour les principaux employeurs de la place et les principaux contributeurs au développement de notre économie.

Nous remercions Son Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores, Dr. Ikilou Dhoinine, pour son attention au développement d'un secteur privé fort et fructueux aux Comores et pour son engagement exemplaire en faveur de l'amélioration du climat des affaires et des investissements.

La plateforme pour le dialogue public-privé est un idéal que le secteur privé a longuement caressé et nous sommes très heureux et reconnaissant que cet idéal de dialogue ait trouvé une oreille attentive auprès de Son Excellence Monsieur le Président qui en a fait sa priorité depuis, au point de mettre en place ladite plateforme en novembre et de se libérer de toutes ses responsabilités pour personnellement présider les assises d'aujourd'hui.

Excellence Monsieur le Président, le secteur privé est le fer de lance de toute économie et de tout développement durable. Ce secteur est affecté malheureusement aujourd'hui par de nombreuses asphyxies dont la crise profonde de l'énergie, le manque de suivi des lois votées en faveur de son expansion, des taux d'intérêt exorbitants appliqués par les banques et les établissements financiers de la place et le manque cruel de ressources pour le financement des investissements et projets de moyenne et longue durée.

Les crédits à l'économie représentent moins de 18% du PIB. Les financements octroyés s'avèrent contre-productifs pour leur grande majorité en raison des mauvaises conditions d'accès au crédit dans notre pays, qui sans nul doute, pousse nos entreprises au surendettement et à la faillite pour bon nombre d'entre elle.

Le secteur privé adhère à la vision du gouvernement d'accélérer la croissance pour rattraper les pays du continent, comme la Tanzanie que nous avons accueilli hier et dont les taux de croissance varient entre 5 et 7% en moyenne, se rapprochant des taux de 8% minimum préconisés par la Banque Mondiale pour atteindre les objectifs de développement du millénaire.

Notre pays a besoin de passer le plafond des taux de croissance de 9% pour renverser les tendances de paupérisation de notre population et pour créer une dynamique de prospérité porteuse d'espoir, de progrès et de développement durable.

Le MODEC, et le secteur privé dans son ensemble, attend que le secteur public et le Gouvernement, en particulier, joue son rôle de régulateur car sans l'amélioration du climat des affaires,

sans l'engagement sérieux des entreprises et administrations publiques et

sans l'amélioration des conditions de financements des entreprises aux Comores, nul développement n'est possible.

Le Gouvernement doit être attentif à la santé du système bancaire à mesure que la croissance s'essouffle et être prêt à agir avec détermination.

Nous constatons que les taux d'intérêt appliqués par les banques varient aujourd'hui entre 11 et 14% en valeur nominale et plus de 20% à 30% en valeur effective globale. Ceci est n'est pas supportable pour nos entreprises désireuses d'investir pour leur avenir et celui de notre pays. Des dispositions, telle que la baisse de ces taux d'intérêt, sont conditionnelles au développement du secteur privé dans notre pays.

Nous comptons beaucoup sur les assises d'aujourd'hui pour lancer sous votre haute autorité et patronage, un dialogue franc, direct et sans tabou pour tous ensemble échanger, discuter et s'entendre sur les propositions et solutions que le secteur privé ne manquera pas de mettre sur la table.

Nous vous remercions encore une fois Excellence, Monsieur le Président, pour votre engagement en faveur du développement du secteur privé aux Comores et pour votre disponibilité manifeste à l'accompagner dans ce sens là.

J'encourage par ailleurs mes collègues à saisir cette chance historique pour exprimer sans réserve leurs préoccupations et partager sans tabou leurs propositions et solutions à nos maux car tel est l'esprit et le corps voulu de cette plateforme pour le dialogue public-privé.

Je vous passe Excellence, Monsieur le Président, le bâton pour nous aiguiller et guider dans la recherche des solutions dont notre secteur privé a besoin pour se financer et se développer.

## ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS

---

FICHE DE PRESENCE

Le 24/04/2015

1<sup>er</sup> presidium

NOMS	FONCTIONS	INSTITUTIONS	EMAIL/TEL	SIGNATURES
1 Fahrati Houssein	Président	MODEC	Président@moder-tor 333 24 92	
2 Fahmy TRASIT	PRESIDENT	UCCIA	fahmytrasit@yahoo.com	
3 TANNICHA JAWAR	VP	Modec	napata.egreba@ku	
4 Numan Jahanudin	OGA (Jahan STP)	Modec	numan.jahanudin@ku	
5 HADI BATE MONTA	ELU Modec	MODIC	hadi.bate@ku	
6 PRUBANTAR TRIM	Président	ETOCOP	prubantar@ku	
7 Abdul Aziz Sud Atoumane	Chargé dialogue	MODEC	61ms@msn.com	
8 ASSOMANLY ABANDOU	Présit APBEF	APBEF F-U-MEEX	assomanly@ku	
9 AMRANIE ABADHOU	Assistant Admin. Finance	AMIE	amranie@ku	
10 MOUSSA HAWADA	AGEZ	AGID	amoussa@ku	
11 MHAMMAD SAÏD	Secrétaire	AGID	mmamad@ku	
12 JOSEY AICHA	Journaliste	KARIBOU HEAD	josy.aichand@mail.com	
13 ELBAKOURI BAKI	Journaliste	AL-FAR	elbakouri@ku	
14 TANNIMAN ABAN	Président	AL-FAR	tanniman@ku	
15 ALÉINE SIKIOPAT	Commissaire	COG	aleine@ku	
16 ABALLAH ABAN	Président	COG	aballah@ku	
17 DAOUD LAOUAL	Deputé	ANULI	daoud@ku	
18 RYAN MENDEZ	Conseiller Eco. P.	PVUM	ryan@ku	
19 LIO GABORIT	Eco-aliste	AFD	320 40 78 353 18 14	
20 Soufian Noel Sibani	RPH PRC	PRCI-BAL	332 11 42	
21 Said Ali Sid Abdissi	Bibliothécaire	Bibliothécaire	352 76 78	
22 Ali Mohamed Nabanoud	Communication	CREF	352 01 04	
23 PRÉBIBAN MACHA	Conseiller BCE	BCE	333 24 92	
24 Saïd Hedi Ali Saïd	Stab	Stab	341 23 50	
25 Bechirat Nassaroud	Ministre des transports	Ministère des transports	333 06 67	
26 Bilal KASSIR SAÏFAN	Ministre de la santé	Ministère de la santé		
27 MOUNIR BAKA	Président	Président		

## ANNEXE 4 : TABLEAU RECAPITULATIF DES PROBLEMES DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Problèmes soulevés	Propositions et solutions préconisées	Actions à prendre	Modalités d'exécution	Indicateurs objectivement vérifiables	Personne(s) responsable(s)	Délai d'exécution
<b>Renforcer les cadres incitatifs à la promotion des investissements</b>	☞ Poursuivre l'amélioration du cadre fiscal pour les entreprises et continuer l'appui au changement de la taxation des entreprises	☞ Renforcer le respect du cadre des investissements	☞ Décision présidentielle	☞ Rapport de suivi de l'ANPI	☞ Président de l'Union et Ministre des finances	☞ 30/06/15
		☞ Exiger l'ANPI à fournir un rapport de suivi des exonérations aux membres privés de la plateforme	☞ Décision ministérielle	☞ Arrêté du ministre de tutelle	☞ Ministre des finances	☞ 31/05/15
	☞ Lutter contre le secteur informel	☞ Accentuer la vérification des patentes et registre du commerce de la part de l'administration fiscale et des banques	☞ Arrêté ministériel	☞ Rapports administrati on fiscale ☞ Rapports banques et établissements financiers	☞ Ministre des finances	☞ 31/05/15
		☞ Mettre en place le statut d'entrepreneur pour les commerçants de l'informel	☞ Arrêté ministériel	☞ Décision ministérielle	☞ Ministre de la justice	☞ 31/05/15

		☞ Renforcer l'organisation des filières	☞ Décision ministérielle	☞ Arrêté ministériel	☞ Délégué à l'économie	☞ 30/06/15
		☞ Signer le décret sur la mise en place la commission nationale sur la concurrence	☞ Décision présidentielle	☞ Décret présidentiel	☞ Président de l'Union	☞ 30/04/15
		☞ Appuyer la mise en place des CGA	☞ Décision ministérielle	☞	☞ Ministre des finances	☞ 30/04/15
		☞ Redonner le contrôle du portail du port de la douane à la chambre de commerce	☞ Décision ministérielle	☞ Arrêté ministériel	☞ Ministre des finances / Ministre des transports	☞ 30/06/15
		☞ Renforcer les CFAE	☞ Décision ministérielle	☞ Circulaire	☞ Ministre de la justice	☞ 30/05/15
		☞ Contrôler l'application de la loi sur le change et la sortie des devises	☞ Décision ministérielle	☞ Rapport de contrôle de la BCC	☞ Gouverneur de la BCC	☞ 31/05/15
		☞ Veiller au respect du code de passation des marchés par les entreprises, institutions et administrations publiques, et insister sur la préférence nationale	☞ Décision présidentielle	☞ Rapport de vérification	☞ Président de l'union	☞ 31/12/15
<b>Desserrer les conditions actuelles de financement des entreprises</b>	☞ Améliorer les conditions d'accès au financement des entreprises	☞ Renforcer le respect de la justice et de l'application des lois concernant l'exécution des contrats bancaires	☞ Décision ministérielle	☞ Arrêté ministériel	☞ Ministre de la justice	☞ 30/06/15

		☞ Fixer un délai maximum de trois (3) mois pour le traitement des litiges commerciaux	☞ Décision ministérielle	☞ Arrêté ministériel	☞ Ministre de la justice	☞ 30/06/15
	☞ Accélérer la mise en place de la centrale des risques	☞ Communiquer régulièrement au secteur privé sur les progrès liés à la mise en place de la centrale des risques	☞ Décision de la BCC	☞ Rapport de la BCC	☞ Gouverneur de la BCC	☞ 30/06/15
	☞ Mobiliser les ressources de financement pour le moyen et long terme	☞ Mettre en place un fonds souverain d'investissement pour le financement des secteurs clés	☞ Commission multipartite	☞ Rapport de progression	☞ Ministre des finances	☞ 30/04/16
		☞ Faciliter la création d'une société à capital risque	☞ Commission multipartite	☞ Rapport de progression	☞ Ministre des finances	☞ 30/04/16
		☞ Mobiliser la ligne de crédit BID, ZEP, Fonds saoudien et programme saoudien des exportations	☞ Commissions multipartite	☞ Rapport de progression	☞ Ministre des finances	☞ 30/04/15
		☞ Mettre en place une ligne de garantie interbancaire	☞ Négociation avec les bailleurs de fonds	☞ Rapport de progression	☞ Ministre des finances	☞ 30/11/15
		☞ Utiliser et mobiliser les réserves statutaires pour financement les prêts à moyen et long terme	☞ Arrêté	☞ Fonds mobilisés	☞ Gouverneur de la BCC	☞ 30/06/15

		☞ Favoriser la mise en place d'une société de crédit-bail	☞	☞	☞ Secteur privé	☞ 30/06/15
	☞ Améliorer l'environnement juridique, légal et administratif des affaires	☞ Rendre effectif le Tribunal de Commerce et établir la liste des assesseurs	☞ Décision ministérielle	☞ Arrêté ministériel	☞ Ministre de la justice	☞ 31/05/15
		☞ Assurer la formation des magistrats et assesseurs concernés sur les dispositifs de droit des affaires de l'OHADA	☞ Décision ministérielle	☞ Circulaire du ministre	☞ Ministre de la justice	☞ 30/11/15
		☞ Professionnaliser le personnel de l'AGID	☞ Formation du personnel	☞ Circulaire du ministre	☞ Ministre des finances	☞ 30/11/15
	☞ Mettre en place un mécanisme d'observatoire du financement des entreprises aux Comores	☞ Désigner l'organisation privée qui sera en charge de l'observatoire	☞ Concertation du secteur privé	☞ Procès verbal	☞ Secteur privé	☞ 30/06/15
	☞ Exiger la professionnalisation des entreprises emprunteuses	☞ Exiger l'accréditation des comptes des entreprises emprunteuses	☞ Décision de la BCC	☞ Circulaire de la BCC	☞ Gouverneur de la BCC	☞ permanent
<b>Renforcer la transparence financière</b>	☞ Améliorer la protection et information des consommateurs	☞ Publier dans journaux les TEG comparés des banques et établissements de crédit	☞ Arrêté de la BCC APBEF	☞ Publications dans les journaux	☞ Gouverneur de la BCC	☞ 30/06/15
	☞ Harmoniser les pratiques et politiques de financements des entreprises au sein des banques et établissements financiers	☞ Mettre en place une charte de conduite et d'éthique des banques et établissements financiers	☞ Consultation des banques et établissements financiers	☞ Code de conduite et d'éthique	☞ Président APBEF	☞ 30/06/15

	☞ Contrôler l'application de la divulgation et affichage des TEG auprès des banques et établissements financiers	☞ Organiser des visites de terrains auprès des institutions concernées	☞ Contrôle sur terrain	☞ Rapport BCC	☞ Gouverneur de la BCC	☞ 30/06/15
<b>Renforcer les capacités techniques des entreprises</b>	☞ Faciliter l'acquisition d'expertise pointue au niveau des différents secteurs productifs	☞ Identifier les moyens et avenues de création d'un fonds d'assistance technique dans le cadre des moyens de financement à moyen et long terme (fond souverain et capital risque)	☞ Commission multipartite	☞	☞ Ministre des finances	☞ 30/06/15
	☞ Renforcer l'audit des entreprises	☞ Encourager la création de sociétés d'audit	☞ Pouvoir des conditions spéciales fiscales	☞ Arrêté	☞ Ministres des finances	☞ 30/06/15
<b>Renforcer la demande</b>	☞ Renforcer la solvabilité des ménages	☞ Assurer le paiement régulier des salaires des agents de l'état	☞ Optimisation des ressources de l'état	☞ Paiement des salaires	☞ Ministre des finances	☞ permanent
		☞ Améliorer la promotion du crédit à la consommation	☞ Financer les ménages solvables	☞ Volume du crédit à la consommation	☞ APBEF	☞ 30/06/16